

L'ECHO BERNACAIS



JUILLET 2020



SECRETARIAT OUVERT LE
MARDI ET VENDREDI : 14H00 – 18H00
MERCREDI : 8H30 – 12H00
Email : bernac-debat.cne@orange.fr
Tél : 05 62 45 92 32

Le mot du Maire

Chers Bernacaises et Bernacais,

Le 23 mai dernier a eu lieu l'élection du Maire et des adjoints suite au scrutin du 15 mars 2020, venant ainsi clôturer un processus électoral fortement perturbé par la crise sanitaire sans précédent que nous connaissons.

Nous espérons donc tout d'abord, que chacun et que chacune d'entre vous se porte bien et a vécu au mieux cette singulière période du confinement qui, souhaitons-le, sera peut être derrière nous, mais rien n'est moins sûr. En effet, comme le rappellent les autorités sanitaires, le virus est toujours présent et nous devrons sans doute pour une longue période encore faire preuve de vigilance dans nos comportements et ne pas relâcher complètement les efforts que nous avons mis en œuvre.

Nous remercions ensuite tous les Bernacaises et Bernacais qui nous ont fait confiance en nous accordant leur suffrage. La nouvelle équipe municipale, désormais en place, est à prêle à mettre en œuvre les projets développés durant la campagne et se tient à votre disposition et à votre écoute.

Je profite de cette tribune pour rendre hommage à Michel Dubarry et pour le remercier en mon nom et celui du conseil municipal pour son action dans cette commune depuis tant d'années déjà, action qu'il a d'ailleurs souhaité continuer en acceptant de participer à la nouvelle municipalité. Je remercie également les conseillers municipaux qui ont souhaité mettre un terme à leur fonction d'élus, pour leur investissement au service de la commune.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous proposons cette nouvelle édition de notre bulletin d'informations municipal dans lequel vous est présenté le nouveau Conseil Municipal, en espérant que vous aurez plaisir à le lire.

Le Maire,

Anne GINESTET-SOULIE

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Le maire



Anne GINESTET-SOULIE

Les adjoints



Nicole SARRAMEA

1er adjoint
Vie communale



Daniel JEANNOT

2ème adjoint
Solidarité—Animation



J-Bernard CAUBE-SALLES

3ème adjoint
Travaux—Cadre de vie



Fabrice LLACH

4ème adjoint
Urbanisme

Les conseillers municipaux



RégisBARNOLE



AmandineBECHACQ



PatriciaBERNARDEZ



CédricDOUBLET



MichelDUBARRY



ThierryGIMENO



NathaliePEYTAVI



Jean-MarieTONGA



NicolasTRESSENS



LilianUNTERNEHR

VIE COMMUNALE

1. Organisation du travail municipal

Lors du Conseil Municipal du 4 juin 2020, ont été installées les commissions municipales et désignés les représentants de la commune dans les organismes extérieurs.

4 **commissions municipales** ont été créées qui ont pour vocation de travailler sur les dossiers en cours qui seront présentés au Conseil Municipal :

- **Commission vie communale**

Cette commission aura en charge les finances de la commune, les questions relatives à l'intercommunalité, les ressources humaines, la communication.

- **Commission cadre de vie - travaux**

Cette commission est chargée de l'entretien du patrimoine, des travaux, des questions relatives à la Forêt et à l'accessibilité des bâtiments et des espaces publics, de l'environnement.

- **Commission urbanisme-foncier.** Cette commission est chargée du suivi des autorisations de construire, déclaration de travaux, renseignements d'urbanisme, planification urbaine, des questions foncières, du suivi des travaux du CD8.

- **Commission solidarités/animation**

Cette commission est chargée des affaires sociales de la commune ainsi que de toutes les questions relatives à l'animation du village, à la vie associative, gestion des salles communales.

Délégations données aux adjoints.

Les 4 adjoints élus lors de la séance du Conseil Municipal du 23 mai 2020 bénéficient désormais des délégations de fonction suivantes sous le contrôle du Maire :

- Mme Nicole SARRAMEA - 1^{ère} adjointe : administration générale
- Mr Daniel JEANNOT - 2^{ème} adjoint : solidarités, animations
- Mr Jean-Bernard CAUBE-SALLES - 3^{ème} adjoint : travaux, cadre de vie
- Mr Fabrice LLACH - 4^{ème} adjoint : urbanisme.

Correspondants de quartier

Comme nous nous y étions engagés, chaque conseiller municipal sera un correspondant de son quartier chargé d'un travail de veille pour signaler tout problème qui pourrait être constaté et de faire remonter les suggestions, remarques des habitants de leur secteur.

Madame le Maire assurera une permanence à la Mairie tous les mercredis matin et pourra vous recevoir sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la Mairie.

VOS CORRESPONDANTS DE QUARTIER



Patricia BERNARDEZ



Lilian UNTERNEHR

Côte de la Serre - Impasse du Montaigu - chemin de la Barthe -
rue de l'Orient jusqu'à l'Alaric



Cédric DOUBLET



Anne GINESTET-SOULIE

Impasses de l'Eglise, de l'Ancle, des Aulnes, Caparrieu - rue
des Moulins - Rue du Pic du Midi - rue de l'Orient depuis
l'Alaric



Daniel JEANNOT



Régis BARNOLE

Chemin Marque-Sus - rue du Lac Bleu



J.-Bernard CAUBE-SALLES



Nathalie PEYTAVI

Rue Occitane - rue de l'Arbizon



Nicole SARRAMEA



Jean-Marie TONGA

Route des Pyrénées - route de Bigorre - rue du Lhéris - impasse
Vignemale - Chemin de l'Adoureau



Amandine BECHACQ



Fabrice LLACH

Rue de l'Adour - impasse de l'Adour - cami de
Messeguères - traverse de Messeguères



Thierry GIMENO



Nicolas TRESSENS

Cami de Bibares - traverse de Bibares -
impasse de Bibares Cami déou casteriu

Vous pouvez contacter vos correspondants de quartier au numéro suivant : **05.62.45.92.32** et en laissant un message.

Vous pouvez également les contacter par mail : **bernac-debat.cne@orange.fr**

FINANCES/BUDGET

Le projet de budget 2020 a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, en ne recourant pas à l'emprunt tout en permettant les opérations d'investissement envisagées, notamment en mobilisant des subventions auprès de l'État, du conseil départemental, de la Région et de la Communauté d'Agglomération chaque fois que possible. Le budget 2020 a été voté lors de la séance du 5 mai 2020.

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent notamment aux impôts locaux, aux redevances perçues, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement espérées pour l'année 2020 représentent

336 054 € auxquelles il convient d'ajouter 382 592 € de report d'excédent soit un montant total de 718 646 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les salaires et indemnités du personnel et des élus et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2020 représentent 303 188 €.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Fiscalité

Lors du Conseil Municipal du 5 mai 2020, le conseil municipal a fixé le taux des impositions concernant les ménages. Pour 2020, les taux communaux restent inchangés par rapport à 2019.

Section d'investissement.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux .

- **en recettes** : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la création du city stade, à la réfection du réseau d'éclairage public...).

Les principaux projets de l'année

- Acquisitions foncières: parcelles C 46 et B 406
- Rénovation éclairage public
- Consolidation du Pont du Caparrieu
- Entretien de la forêt
- City stade et aire de jeux

A ce jour, la subvention du FAR (Fonds d'Aménagement Rural) est acquise pour l'achat de la parcelle C46.

D'autres subventions de l'ETAT (DETR), de la Région et de la CA TLP ont été sollicitées pour la réalisation du projet de l'aire de jeux et du city stade.

TRAVAUX - CADRE DE VIE

Projet de city stade

Depuis plusieurs semaines déjà la municipalité a engagé une réflexion sur son projet de création d'un city stade. Ce projet est né du constat d'un manque d'infrastructure sportive et de loisirs en plein air sur la commune. Ce type de structure qui permet la pratique de plusieurs sports en un même lieu constitue aussi un lieu de rencontre et de convivialité permettant de créer du lien social.

Ce projet est envisagé à l'emplacement de l'actuelle aire de jeux. En effet celle-ci est devenue vétuste et devra donc être déposée pour tout ou partie. Il nous est donc apparu intéressant de saisir l'occasion de sa réfection pour réfléchir à une nouvelle localisation au centre du village créant ainsi un lieu de vie en cœur de village (derrière le kiosque).

Pour vous donner une petite idée de l'implantation de l'équipement, voici une simulation. L'accent sera mis sur l'intégration de l'équipement à l'environnement pour préserver le caractère paysager de l'espace.



Photo à titre d'exemple du type d'équipement envisagé.

TRAITEMENT DES DECHETS VERTS

Il est rappelé :

- D'une part, que le brûlage des déchets verts est interdit. Dans les Hautes-Pyrénées, c'est l'article 84 du règlement sanitaire départemental du 6 octobre 1980 qui le stipule. Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.
- D'autre part, il est interdit de stocker ces déchets sur le domaine public et à fortiori sur le domaine privé d'autrui, même si ce dernier est un espace naturel (pré...)

Il est donc demandé aux particuliers de stocker sur leur propriété ces déchets dans l'attente de les emmener dans des déchetteries, désormais ré-ouvertes.

Par ailleurs, des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement et privilégiant la valorisation des végétaux comme le broyage en composteur individuel qui peut servir par exemple pour le paillage des parterres...

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Une vente de bois d'œuvre à un professionnel est prévue en fin d'année.

Cette vente s'inscrit dans le plan d'aménagement forestier 2009/2020 proposé par le gestionnaire l'ONF et accepté par le propriétaire, la commune.

Une vingtaine d'arbres dépérissants ou abattus par les "coups de vent" de l'hiver seront rajoutés au lot.

Le bois de chauffage constitué par les houppiers (branchages) est proposé aux habitants de la commune.

Compte tenu des difficultés d'exploitation nous proposons deux possibilités uniquement sur réservation.

1) Exploitation et enlèvement par l'acheteur sur le lieu d'abattage au prix de 15€ le stère.

2) Exploitation et enlèvement par l'acheteur des houppiers amenés en bord de voirie accessible au prix de 25€ le stère.

Si vous êtes intéressés veuillez remplir le coupon réponse ci-joint et le retourner au secrétariat de mairie au plus tard le 18 septembre 2020.

Réservation de bois de chauffage (rayer la mention inutile)

NOM..... **Prénom**.....

Adresse.....

1) houppiers à exploiter sur place au prix de 15€ le stère

2) houppiers amenés en bord de voie au prix de 25€ le stère

AUTOUR DE L'ECOLE

Après près de deux mois de fermeture dus au confinement, l'école de Bernac-Debat a repris le lundi 11 mai. L'accueil limité au début, est monté tout doucement en puissance, jusqu'à la réouverture totale le 15 juin.

La commune et le SIVOS ont tout mis en œuvre afin que tous les besoins matériels nécessaires, pour assurer la sécurité sanitaire et protéger les enfants et le personnel, soient disponibles.

La mise en place du protocole sanitaire a demandé de multiples réunions entre élus, parents d'élèves et enseignants. Des aménagements ont été apportés au fur et à mesure des nouvelles informations transmises par le ministère de l'éducation nationale via l'inspection académique.

Nous remercions toutes les bonnes volontés qui ont permis l'accueil de tous les enfants désireux de reprendre les cours.

Cette situation a eu un coût non négligeable sur la trésorerie du SIVOS, et la participation des communes a dû être revue à la hausse.

Le mardi 16 juin un nouveau bureau du SIVOS a été élu. Pour la commune, en plus de Madame le maire Anne Soulié, les représentants sont désormais : Amandine Bechacq, Nicolas Tressens, Michel Dubarry et Thierry Gimeno.

Le président demeure Joseph BOUCHARA.

Le centre de loisirs fonctionnera, presque normalement, au mois de juillet en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires.

Nous espérons tous que la prochaine rentrée scolaire pourra se dérouler dans des conditions normales. En attendant, bonnes vacances aux enfants, personnels et enseignants.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour cette rentrée scolaire le service des inscriptions pour le transport scolaire sera maintenu, via la commune de Bernac-Debat. Les élèves de primaire susceptibles de prendre le petit bus ont reçu l'imprimé à compléter et à ramener avec tous les justificatifs à la mairie de la commune de Bernac-Debat. Ce petit bus assure le ramassage scolaire entre les différentes communes du RPI (Allier, Barbazan-Dessus, Bernac-Debat, et Bernac-Dessus) et la liaison entre les écoles de Bernac-Debat et Bernac-Dessus (matin, 12 h - 14 h, et soir).

Pour les collégiens et les lycéens, l'imprimé est à retirer dans l'établissement scolaire fréquenté. Une fois complété, il doit être ramené avec tous les justificatifs (photocopie de l'avis d'imposition 2019 des revenus de l'année 2018, chèque à l'ordre du département des Hautes-Pyrénées, 1 photo d'identité de l'élève avec le nom au verso) à la mairie de la commune de Bernac-Debat avant le 17 juillet.

Le conseil général offre la possibilité de s'inscrire directement sur son site internet, dédié aux transports (adresse : www.transports-maligne.fr). Attention pour les inscriptions après le 16 août, majoration de 50 %. Vous avez dû recevoir un courrier en ce sens.

Commune	Itinéraires	15101-A1	15111-R1
	Point d'arrêt	Immjv---	Im-jv--
VIELLE-ADOUR	VIELLE-ADOUR-Centre	07:20	
	VIELLE-ADOUR-Gare	07:22	
BERNAC-DESSUS	BERNAC DESSUS-Place	07:25	
BERNAC-DEBAT	BERNAC DEBAT - Gare	07:30	
TARBES	TARBES-Collège Voltaire	07:45	16:05
	TARBES-Gare routière Coubertin	07:50	16:15
SALLES-ADOUR	SALLES ADOUR-Cimetière		16:25
	SALLES ADOUR-Eglise		16:27
	SALLES ADOUR-D8/D16		16:29
ALLIER	ALLIER-Mairie		16:32
	ALLIER-Haut Allier		16:36
BERNAC-DEBAT	BERNAC DEBAT-Centre		16:41
BERNAC-DESSUS	BERNAC DESSUS-Place		16:43
VIELLE-ADOUR	VIELLE-ADOUR-Gare		16:47
	VIELLE-ADOUR-Centre		16:50

Commune	Itinéraires	15102-A1
	Point d'arrêt	Immjv---
BERNAC-DEBAT	BERNAC DEBAT - Gare	06:55
VIELLE-ADOUR	VIELLE-ADOUR-Centre	06:59
	VIELLE-ADOUR-Gare	07:01
BERNAC-DESSUS	BERNAC DESSUS-Place	07:05
BERNAC-DEBAT	BERNAC DEBAT-Centre	07:08
ALLIER	ALLIER-Haut Allier	07:15
	ALLIER-Mairie	07:16
SALLES-ADOUR	SALLES ADOUR-D8/D16	07:19
	SALLES ADOUR-Eglise	07:21
TARBES	TARBES-Gare routière Coubertin	07:35

Commune	Itinéraires	15102-R1	15102-R1
	Point d'arrêt	--m----	Im-jv---
TARBES	TARBES-Gare routière Coubertin	12:25	18:25
SALLES-ADOUR	SALLES ADOUR-Cimetière	12:33	18:33
	SALLES ADOUR-Eglise	12:38	18:38
	SALLES ADOUR-D8/D16	12:43	18:43
ALLIER	ALLIER-Mairie	12:48	18:48
	ALLIER-Haut Allier	12:53	18:53
BERNAC-DEBAT	BERNAC DEBAT-Centre	12:58	18:58
BERNAC-DESSUS	BERNAC DESSUS-Place	13:03	19:03
VIELLE-ADOUR	VIELLE-ADOUR-Gare	13:08	19:08
	VIELLE-ADOUR-Centre	13:13	19:13
BERNAC-DEBAT	BERNAC DEBAT - Gare	13:18	19:18

Commune	Itinéraires	15101-R1	15101-R1
	Point d'arrêt	--m----	Im-jv---
TARBES	TARBES-Collège Voltaire	12:10	17:10
	TARBES-Gare routière Coubertin	12:25	17:25
SALLES-ADOUR	SALLES ADOUR-Eglise	12:30	17:30
	SALLES ADOUR-D8/D16	12:35	17:35
ALLIER	ALLIER-Mairie	12:40	17:40
	ALLIER-Haut Allier	12:45	17:45
BERNAC-DEBAT	BERNAC DEBAT-Centre	12:50	17:50
BERNAC-DESSUS	BERNAC DESSUS-Place	12:55	17:55
VIELLE-ADOUR	VIELLE-ADOUR-Gare	13:00	18:00
	VIELLE-ADOUR-Centre	13:05	18:05
BERNAC-DEBAT	BERNAC DEBAT - Gare	13:10	18:10

LA POSTE

Les horaires de la Poste à compter du 6 juillet 2020 sont du Lundi au Vendredi de 10H à 12H 30.

Nous avons rappelé au groupe la Poste les engagements pris pour l'ouverture du bureau 6 jours sur 7 y compris le samedi et osons espérer que cette organisation sera effective à la rentrée de septembre.

RESERVATION DES SALLES

La mise à disposition des salles communales est exclusivement réservée aux habitants de Bernac-Debat.

La salle des fêtes ne peut être utilisée par des particuliers que pendant les vacances scolaires. Pour toutes demandes concernant les salles ou le mobilier contacter Mr Daniel JEANNOT au **05.62.45.38.98**

Rappel des coûts :

- salle communale : 80€
- salle des fêtes : 100€

MASQUES

Pendant le confinement, face à la pénurie de masques, des bonnes volontés de notre village se sont portées volontaires pour mettre à disposition ceux qu'elles avaient confectionnés.

Ces masques ont été distribués aux personnes qui se sont manifestées auprès du secrétariat de Mairie.

Nous renouvelons donc nos remerciements à Betty, Monique et Carmen pour tout le travail fourni pour le personnel soignant et la population.

Merci aussi au Conseil Départemental qui a offert un masque à chaque Haut-Pyrénéen et qui ont été distribués par la municipalité.

Merci également aux personnes qui se sont proposées pour aider les administrés vulnérables et âgées.

14 JUILLET ET FETE LOCALE

Comme nous vous l'avions déjà annoncé, les mesures gouvernementales ne nous permettent pas d'organiser ces évènements.

Espérons que ce ne sera que partie remise!!

REPAS DES AINES

Il s'est déroulé le 8 Février 2020 réunissant une centaine de personnes (aînés et élus confondus). Le délicieux repas concocté par Maryse a réjoui les papilles de chacun et après quelques pas de danse esquissés par les plus courageux sur les airs proposés par Serge et son complice chacun est rentré chez soi en promettant de revenir l'an prochain. Merci à Cathy Dubarry qui a réalisé la magnifique décoration de la salle et des tables.



HONNEUR A NOTRE CENTENAIRE

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Vous souhaitez réagir à l'un de ces articles, n'hésitez pas à nous communiquer vos remarques et suggestions à l'adresse mail de la mairie ou par courrier déposé à la boîte aux lettres.